



**CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES MEMBRES DE
LA LÉGION D'HONNEUR**

100 ANS AU CŒUR DE LA NATION

Vauvert, le 31 octobre 2021.

**Le Contre-Amiral (2S) Jean-Louis Peyraque
Président du Comité de Petite Camargue
115 rue Salvador Dali
30600 Vauvert
04 66 88 94 82
06 61 50 00 98**

Mesdames, Messieurs, chers amis.

Enfin nous avons eu le plaisir de nous retrouver à l'occasion de notre réunion annuelle du comité de Petite Camargue qui s'est tenue le samedi 30 octobre 2021 dans la salle des sous-marinières à la Maison de la mer du Grau du Roi.

Merci à notre ami Max Pellegrin et à ses complices sous-marinières, ainsi qu'au Général Jean-Constant Brantschen, de nous avoir aidés pour la mise à disposition et le rangement de la salle.

Puis, comme d'habitude, notre réunion s'est poursuivie au restaurant le Saint-Pierre.

Après avoir souhaité la bienvenue à monsieur Guy Chateau, nouveau président de la section du Gard et aux membres du bureau de la section, j'ai commencé la réunion en rappelant que ces 2 dernières années 7 de nos membres nous ont quittés :

Mesdames Marie-Jeanne Motsch, Yolande Billon, Odette Meynier de Salinelles, Messieurs Louis-Claude Brun d'Arre, Pierre Bergé-Lefranc, Victor Provenzano, et tout récemment Monsieur Mohamed Merad.

Un minute de silence a été observée à la mémoire de nos amis que nous n'avons pas pu accompagner comme il se doit.

Alors désormais, avec l'arrivée de Messieurs Louis Girard (Saint-Gilles) et Paul Laville (Grau du Roi) à qui nous souhaitons la bienvenue, nous sommes 31 membres au sein du comité de Petite Camargue.



**CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES MEMBRES DE
LA LÉGION D'HONNEUR**

100 ANS AU CŒUR DE LA NATION

Vous êtes nombreux (70 %) à avoir répondu à la convocation, ce qui m'a permis d'avoir de vos nouvelles. Merci aussi aux familles qui ont parfois répondu à votre place. Il faut pouvoir garder un lien et par conséquent, si nécessaire, n'hésitez pas à demander à vos proches de répondre à votre place.

Seulement 6 d'entre nous ont participé à l'assemblée soit 20 %. Il est vrai que la météorologie (le Gard en vigilance orange) et divers problèmes plus personnels ont contrarié le pourcentage de participation qui aurait pu atteindre 30 %. Mais comme je l'ai déjà dit, tant qu'on aura le plaisir de se retrouver on maintiendra une rencontre annuelle selon des modalités qui restent à définir.

Le bureau de la section du Gard était représenté avec le président, la secrétaire, le trésorier et le chargé de communication. Qu'ils soient remerciés pour leur présence, les informations données et surtout pour tout le travail qu'ils effectuent quotidiennement pour notre comité.

En attendant, depuis notre dernière assemblée, les activités de notre société, la SMLH, et celles de la section du Gard n'ont pas cessé.

L'ordre du jour de cette assemblée a donc permis de faire le point des différentes actions en cours et à venir.

L'élection du président et du vice-président du comité de Petite Camargue

A l'issue de l'appel à candidature lancé le 6 juillet 2021 conformément à nos statuts, aucun membre n'a souhaité se porter candidat.

Dans ces conditions, et en accord avec monsieur Guy Chateau, président de la section, j'ai proposé de renouveler mon mandat pour une 3ème et dernière fois ainsi que celui du Général Claude Brodin vice-président en exercice.

A l'unanimité les membres présents ont accepté cette proposition.

Nous sommes donc réélus et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Le site internet SMLH 30 (www.smlh30.fr)

Monsieur Roger Hernandez, référent Communication, a fait un point de situation en rappelant que www.smlh30.fr est le site de la section du Gard : c'est votre site !

Il a beaucoup évolué. Il est désormais très convivial et facile d'accès.

Et vous pouvez aussi vous connecter sur Facebook <https://www.facebook.com/smlh30/>



**CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES MEMBRES DE
LA LÉGION D'HONNEUR**

100 ANS AU CŒUR DE LA NATION

Le site SMLH (www.smlh.fr)

C'est le site national. Désormais plus complet vous devriez y trouver tout ce qui vous intéresse concernant la Légion d'honneur. Très facile d'accès, vous y trouverez également « la boutique » pour acheter en ligne des bibelots, de la maroquinerie , ...

L'évolution des effectifs

Sur la période 2020-2021 la section du Gard a eu 13 nouveaux adhérents et 12 nouveaux arrivants en provenance d'autres comités.

Mais il y eu 10 départs et 58 décès.

Au bilan la section du Gard a perdu 43 membres et en compte à ce jour 403 dont 31 en Petite Camargue.

A noter que les contingents annuels de promus ont diminué. Pour les civils, ils sont passés de 2400 à 1200, et pour les militaires de 920 à 840.

Une réflexion est en cours au niveau national concernant la possibilité pour les conjoints des légionnaires de devenir « membres associés » sans attendre le veuvage.

Cela demande une modification des statuts et du règlement de la SMLH qui dépend du ministère de l'intérieur.

Le Grand prix SMLH des apprentis du Gard

Madame Marion de Geuser remercie tous les sociétaires qui ont donné de leur temps, de leur expérience, de leur savoir, de leur argent et qui ont ouvert leurs carnets d'adresses pour nos jeunes lauréats.

Elle annonce aussi qu'elle ne peut plus assumer ces fonctions au sein du Grand prix SMLH des apprentis du Gard. Monsieur Jean François Serrano, vice-président « Entraide et Traditions » assume désormais cette mission.

Pour mémoire, je vous informe qu'aucun membre de notre comité n'a souhaité participer, en qualité de référent pour le comité de Petite Camargue, au groupe de projet (voir mon message du 5 octobre 2020).



**CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES MEMBRES DE
LA LÉGION D'HONNEUR**

100 ANS AU CŒUR DE LA NATION

L'état des finances au niveau national et au niveau de la section

Le Capitaine de Frégate Régis Crouzet, trésorier de la section, a fait un point de situation.

Depuis maintenant 4 ans la SMLH a pris les mesures indispensables pour mettre fin aux déficits structurels (capital immobilier et ressources humaines). Elle arrivera à l'équilibre en 2022. La situation est saine.

Pour ce qui concerne la section du Gard, elle dispose de l'ordre de 35000 € dont 16000 € sont réservés pour le « Grand prix SMLH des apprentis du Gard ».

La cotisation annuelle va passer de 30 à 40 €, ce qui revient à 10 € avec le reçu fiscal.

Petit rappel : Comme tous les ans à la même époque il y a des retardataires. Ils se reconnaîtront et vont veiller très vite à régulariser leur situation.

Pour autant, il n'y a aucune obligation, et si vous ne souhaitez plus être membre de la SMLH il suffit simplement de le faire savoir.

Par ailleurs, si vous voulez soutenir l'action de la section du Gard au profit des jeunes apprentis vous pouvez faire un don pour le « Grand prix SMLH des apprentis du Gard ».

PROCEDURES SIMPLIFIEES : Vous voulez :

1 - Payer la cotisation : Envoyez un chèque au trésorier de la section.

2 - Soutenir les apprentis : Envoyez un chèque au trésorier de la section en précisant au dos du chèque : « Don pour les apprentis ».

3 - Payer la cotisation **et** soutenir les apprentis : Envoyez **un seul chèque** au trésorier de la section qui fera la bonne répartition.

Libellez votre chèque à l'ordre de la SMLH et, pour les 3 cas ci-dessus, vous recevrez un reçu fiscal pour l'intégralité du montant de votre chèque.

A titre d'exemple, tous les ans vous envoyez un chèque de 100 € au trésorier de la section. Ce dernier va répartir 40 € pour votre cotisation annuelle et 60 € pour votre soutien aux apprentis du Gard. Vous aurez une réduction d'impôt de 65 €. Au bilan vous n'aurez dépensé que 35 € soit l'équivalent de 10 centimes d'euro par jour



**CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES MEMBRES DE
LA LÉGION D'HONNEUR**

100 ANS AU CŒUR DE LA NATION

Le centenaire de la SMLH

La SLH, société de la Légion d'honneur, a été créée en 1921 et la SEMLH, société d'entraide des membres de la Légion d'honneur en 1922. Désormais appelée la SMLH notre société fêtera son centenaire en 2021.

La section du Gard a été créée le 16 décembre 1922. Elle fêtera son centenaire l'année prochaine. Le président de la section a évoqué divers projets à venir à cette occasion.

Une date à retenir : le 25 juin 2022

Je vous informerai au fur et à mesure de l'avancement des travaux du groupe de projet pour cet évènementiel qui se tiendra a priori au Pont du Gard.

Pour conclure

Cette assemblée annuelle a permis de renouer le contact entre nous et de faire la connaissance de monsieur Guy Chateau et des nouveaux membres du bureau de la section. Elle a également permis de rendre visite à notre vétéran Max Pellegrin (101 ans) qui se porte du mieux possible et vous adresse son amical souvenir.

Je tiens aussi à saluer la présence de Monsieur le docteur Robert Crauste, Maire du Grau du Roi qui a consacré beaucoup de son temps dans la deuxième partie de notre assemblée. En sa qualité de président de la communauté de communes Terre de Camargue il va oeuvrer pour promouvoir notre action en faveur des apprentis du Gard.

Pour l'heure, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Je vous adresse mes sentiments les plus cordiaux et je vous souhaite un excellent dernier trimestre en attendant les fêtes de fin d'année.

Contre-amiral Jean-Louis Peyraque



**CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES MEMBRES DE
LA LÉGION D'HONNEUR**

100 ANS AU CŒUR DE LA NATION